

Commune de **Dison**

Réf. 2018/49



Wallonie

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme S. Lazzara-Minguet demeurant à 4910 Theux, chaussée de Verviers 193.

Le terrain concerné est situé à 4820 Dison, rue du Moulin et cadastré division 1 section C n°15 F 2.

Le projet consiste en la transformation d'un entrepôt en 2 logements, l'application d'un crépi sur isolant sur les façades avant et arrière ainsi que la pose d'un bardage en fibrociment sur le pignon et présente les caractéristiques suivantes :

- demande de permis impliquant plusieurs écarts au schéma d'orientation local : destination non mixte (uniquement du logement) et l'application d'un crépi de ton gris clair.

Le dossier peut être consulté le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, Service urbanisme, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou de l'agent communal désigné à cet effet (téléphone : 087/39.33.40, mail : urbanisme@dison.be), dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12/12/2018 au 04/01/2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be